



## Séance du Conseil municipal du mardi 12 décembre 2017

### Procès-verbal

---

<b>Présents</b>	M. Serge GUINAND, président M. Patrick FISCHLER, vice-président M. Daniel MENETREY Mme Adélaïde CRUCHON Mme Claire-Lise HALDEMANN Mme Ursula ZIELAZEK M. Thierry BUBLOZ M. Jacques HUTIN M. Philippe ISELI M. Claude-André MEYER M. Joël PÜRRO	<b>Exécutif</b>	M. René JEMMELY, maire M. Didier FLECK, adjoint M. Olivier GOY, adjoint
		<b>Secrétaire</b>	M. Henri GANGLOFF
		<b>Procès-verbaliste</b>	M. Giovanni ERRICHELLI
<b>Excusés</b>	Mme Françoise CERUTTI M. Olivier JUNGO		

---

### Ordre du jour

1. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 15 novembre 2017
  2. Communications du Bureau du Conseil municipal
  3. Communications de l'Exécutif
  4. Propositions de l'Exécutif
- Délibérations**
- D 18-2017 P ouverture d'un crédit budgétaire supplémentaire de Fr. 750'000.- pour procéder à un amortissement complémentaire sur le crédit relatif à la construction du centre communal d'Athenaz
  - D 19-2017 P ouverture d'un crédit d'engagement de Fr. 1'100'000.- pour la rénovation énergétique de l'immeuble sis à la route d'Avusy 10/10A, qui fait partie du patrimoine financier
5. Propositions de motions et de résolutions
  6. Décisions de l'Association des communes genevoises sujettes à opposition :



- octroi d'une subvention de Fr. 60'000.- prélevée sur le budget d'investissement du Fonds intercommunal pour les travaux d'aménagement et de rénovation des bibliobus
  - octroi d'une subvention de Fr. 880'000.- prélevée sur le budget d'investissement du Fonds intercommunal concernant la mutualisation et l'harmonisation des systèmes d'information et de communication de la police et des APM
7. Communications des commissions
  8. Fixation des dates des prochaines séances du Conseil municipal pour le 1<sup>er</sup> semestre 2018 (proposition : 06.02, 27.03, 14.05, 19.06)
  9. Fixation des dates des prochaines commissions
  10. Questions et divers

---

Le président du Conseil souhaite la bienvenue à toutes et à tous, il ouvre la séance à 20h02 et prie les personnes présentes de bien vouloir excuser l'absence de **Mme CERUTTI** et celle de **M. JUNGO**. Il procède à la lecture des points de l'ordre du jour.

## 1. **Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 15.11.2017**

Hormis la modification suivante, demandée par **M. HUTIN** :

Page 13, point 9.5, où il s'agit de lire que c'est la Vogue d'Athenaz qui fête ses 80 ans et non la Jeunesse (cette dernière en étant l'organisatrice),

le procès-verbal de la séance ordinaire du 15 novembre 2017 est approuvé

**À L'UNANIMITÉ des votants (8).**

*(N.B. : art. 13 du règlement du Conseil municipal : « Le président ne prend part au vote que pour départager en cas d'égalité des voix. Toutefois, il participe aux élections et aux votes des délibérations qui requièrent la majorité qualifiée, ainsi qu'aux votes sur les naturalisations. »)*

## 2. **Communications du Bureau du Conseil municipal**

### 2.1 **Commission inter-Champagne**

**MM. GUINAND** et **FISCHLER** ont assisté à la première séance de la commission, le 20 novembre 2017 à Avully, où il a été échangé sur divers sujets intercommunaux. La commission se réunira à nouveau au printemps 2018.



Arrivée de **Mme HALDEMANN** à 20h05.

## **2.2 Sortie du Conseil municipal**

**M. GUINAND** enverra à toutes et tous un message comportant un lien « doodle » pour définir une date commune qui sera retenue à la majorité, tandis que le personnel communal sera à nouveau invité à cet événement.

## **2.3 Fenêtre de l'Avent**

En l'absence de Mme CERUTTI, **M. GUINAND** récapitule les tâches réparties lors de la dernière commission sociale et demande qui serait disponible pour aider à la mise en place, le 20 décembre, entre 16h30 et 18h00. **Mme CRUCHON** ainsi que **MM. HUTIN, FISCHLER et BUBLOZ** proposent leur aide.

# **3. Communications de l'Exécutif**

## **3.1 Aménagement de la parcelle de Champlong**

**M. JEMMELY** indique que les travaux de terrassement avancent selon la planification définie, les aménagements extérieurs se feront en début d'année, tandis que les plantations seront réalisées au printemps. L'inauguration est prévue en septembre. Les coûts sont, quant à eux, maîtrisés et respectent le crédit voté.

Arrivée de **Mme ZIELAZEK** à 20h12.

## **3.2 Terrains PORTIER**

**M. JEMMELY** informe que dans le cadre d'une étude de la nappe phréatique, le Service cantonal de géologie, sols et déchets fera prochainement un forage, en extrémité de parcelle, afin de vérifier un potentiel élargissement de la nappe dans ce secteur.

## **3.3 LE COUFFIN**

**M. FLECK** informe que l'assemblée générale extraordinaire du 6 décembre dernier a élu à l'unanimité une nouvelle présidente, en la personne de **Mme Catherine KAMER**.

## **3.4 Crèche intercommunale**

**M. FLECK** rapporte que le projet avance, les statuts du groupement intercommunal ont été rédigés et seront proposés au vote des Conseils municipaux concernés l'an prochain.



### 3.5 Concept cantonal de défense incendie et de secours

**M. FLECK** indique que le volet concernant les sapeurs-pompiers professionnels a passé une étape, tandis qu'il reste à discuter de celui des pompiers volontaires. Un groupe de travail a été constitué à cet effet, dont la composition est tenue à disposition de celles et ceux qui le souhaiteraient.

### 3.6 Dépassements budgétaires 2017

**M. JEMMELY** remet aux membres du Conseil un document détaillant les divers postes en dépassement ; il en explique et commente la nature, les montants et les raisons.

## 4. Propositions de l'Exécutif

Délibérations :

### 4.1 D 18-2017 P : ouverture d'un crédit budgétaire supplémentaire de Fr. 750'000.- pour procéder à un amortissement complémentaire sur le crédit relatif à la construction du centre communal d'Athenaz

Le président donne lecture du dispositif de la délibération et propose au Conseil de voter l'entrée en matière, ce qui est accepté à l'**UNANIMITÉ des votants (10)**.

**M. JEMMELY** explique brièvement la raison et le mécanisme comptable liés à cette somme, tandis que **M. BUBLOZ** confirme que la Commission des finances a examiné cette demande et a rendu un préavis favorable.

Sur proposition du Maire, le Conseil municipal, réuni en séance ordinaire le 12 décembre 2017,

**À l'UNANIMITÉ des votants (10)**

<b>DÉCIDE</b>
---------------

1. De procéder à un amortissement complémentaire sur le crédit relatif à la construction du centre communal d'Avusy à Athenaz pour un montant de Fr. 750'000.- dans les comptes de l'exercice 2017.
2. De comptabiliser cet amortissement complémentaire sous la rubrique 332 « amortissement complémentaire du patrimoine administratif ».
3. D'ouvrir à cet effet un crédit budgétaire supplémentaire 2017 de Fr. 750'000.-.
4. De couvrir ce crédit budgétaire supplémentaire par la dissolution partielle des provisions fiscales au 31.12.2017 pour un montant de Fr. 750'000.-.



**4.2 D 19-2017 P : ouverture d'un crédit d'engagement de Fr. 1'100'000.- pour la rénovation énergétique de l'immeuble sis à la route d'Avusy 10/10A, qui fait partie du patrimoine financier**

Le président donne lecture du dispositif de la délibération et propose au Conseil de voter l'entrée en matière, ce qui est accepté à l'**UNANIMITÉ des votants (10)**.

**M. JEMMELY** explique les raisons qui justifient cet investissement et présente l'étude réalisée par le Bureau RÉAGIR SA qui évalue les travaux à réaliser ainsi que leur coût. Puisque le remplacement des chaudières est prévu, les travaux devront idéalement être réalisés entre le printemps et l'automne, pour la facilité et le confort des locataires. D'autre part, bien que le rendement financier de cet immeuble soit mineur, si bien qu'il ne faudra compter sur aucun retour imminent d'investissement, la rénovation énergétique prévue permettra de réaliser de substantielles et immédiates économies d'énergie. Pour le surplus, **M. JEMMELY** ajoute que le Bureau d'étude ayant procédé à l'audit énergétique de l'immeuble se tient à disposition du Conseil pour une éventuelle présentation supplémentaire de son rapport.

**M. PÜRRO** intervient et propose le renvoi de cette délibération simultanément en commissions travaux et finances, afin qu'un plus grand nombre de personnes puissent en apprécier et en approfondir les détails.

**M. BUBLOZ** demande à connaître les délais de réalisation des travaux, par rapport à la demande de renvoi qui vient d'être formulée.

**M. JEMMELY** explique que si les travaux doivent débuter au printemps, le vote doit lui intervenir auparavant, le délai de chantier étant de quatre à six mois. Il rappelle également que l'on ne sait pas si le canton reconduira en 2019 le montant global alloué à titre de subvention pour certains travaux de rénovation énergétique.

**M. PÜRRO** souligne qu'il est tout à fait envisageable de revenir avec les préavis des commissions dans un délai n'excédant pas la prochaine réunion du Conseil municipal.

Sur proposition du Maire, le Conseil municipal, réuni en séance ordinaire le 12 décembre 2017,

**À l'UNANIMITÉ des votants (10)**

**DÉCIDE**

De renvoyer la délibération D 19-2017 P en commissions travaux et finances, simultanément.



## 5. Propositions de motions et de résolutions

Néant.

## 6. Décisions de l'association des communes genevoises (ACG) sujettes à opposition

Le président donne lecture des décisions prises par l'**ASSOCIATION DES COMMUNES GENEVOISES (ACG)**, pour lesquelles l'entrée en matière est approuvée à l'**UNANIMITÉ** des votants (10).

- Octroi d'une subvention de Fr. 60'000.- prélevée sur le budget d'investissement du Fonds intercommunal pour les travaux d'aménagement et de rénovation des bibliobus.

Le Conseil municipal, réuni en séance ordinaire le 12 décembre 2017,

**Par 1 voix POUR, 5 voix CONTRE et 4 abstentions**

**S'OPPOSE**

A la décision de l'ACG d'octroyer une subvention de Fr. 60'000.- prélevée sur le budget d'investissement du Fonds intercommunal pour les travaux d'aménagement et de rénovation des bibliobus.

- Octroi d'une subvention de Fr. 880'000.- prélevée sur le budget d'investissement du Fonds intercommunal concernant la mutualisation et l'harmonisation des systèmes d'information et de communication de la police et des APM

Le Conseil municipal, réuni en séance ordinaire le 12 décembre 2017,

**Par 7 voix CONTRE et 3 abstentions**

**S'OPPOSE**

A la décision de l'ACG d'octroyer une subvention de Fr. 880'000.- prélevée sur le budget d'investissement du Fonds intercommunal concernant la mutualisation et l'harmonisation des systèmes d'information et de communication de la police et des APM.



## **7. Communications des commissions**

### **7.1 Plan directeur communal**

**M. HUTIN** informe qu'un rendez-vous a été fixé avec le **Bureau MAYOR+BEUSCH**, en vue de refaire complètement le plan. Dès lors, il convient que le Conseil se positionne politiquement par rapport à ce nouveau plan, de même qu'il établisse le bilan de ce qui a été réalisé depuis 2005.

**M. FLECK** intervient pour rappeler qu'il serait avisé d'émettre une position concernant le plan directeur communal qui coïncide avec celle exprimée au niveau du plan directeur cantonal.

### **7.2 Commission ad hoc terrains Portier**

**M. PÜRRO** indique que le lancement du concours est en attente de la délimitation de son périmètre.

### **7.3 Commission Sablière du Cannelet SA**

**M. GUINAND** rapporte que les séances du Grand Conseil des 14 et 15 décembre étant réservées au vote du budget, le PL 11976, figurant au point 58 de l'ordre du jour, ne sera probablement pas traité à cette réunion, mais ultérieurement.

## **8. Fixation des dates des prochaines séances du Conseil municipal pour le 1<sup>er</sup> semestre 2018**

Les dates telles que proposées à l'ordre du jour sont acceptées :

- Mardi 6 février 2018 à 20h00
- Mardi 27 mars 2018 à 20h00
- Lundi 14 mai 2018 à 18h30
- Mardi 19 juin 2018 à 20h00.

## **9. Fixation des dates des prochaines commissions**

- Commission sociale : 22 janvier 2018 à 20h00
- Commission ad hoc plan directeur communal : 8 et 29 janvier 2018 à 18h30.



## 10. Questions et divers

- 10.1 **M. GANGLOFF** rappelle qu'afin d'éviter toute erreur dans le calcul des jetons de présence, il est important de retourner au secrétariat les feuilles de présence établies à cet effet. Un délai est imparti au 8 janvier 2018 à cet effet.

Concernant le Noël des Aînés qui se tiendra jeudi 21 décembre 2017, il demande qui est disponible pour aider à la mise en place et au service le soir. **MM. HUTIN et ISELI** se proposent pour aider à partir de 13h30, tandis que la plupart des autres personnes viendront aider le soir.

- 10.2 **M. FISCHLER** souligne que l'exposition de mycologie, qui s'est tenue le 8 octobre 2017, a été rehaussée par la présence de trois Conseillers d'Etat et non pas de deux, comme indiqué dans l'article du bulletin communal.

- 10.3 **M. ISELI** déplore les débordements de stationnement qui ont eu lieu lors de la dernière manifestation communale et se demande si le préau de l'école ne peut pas être ouvert au public ?

**M. GANGLOFF** a constaté ces débordements et les déplore également ; un panneau signalétique sera posé à cet effet ; cela étant, le préau de l'école, ainsi que sa fonction le suggère, ne peut être ouvert aux véhicules.

- 10.4 **M. FLECK** propose de réfléchir à un nom suggestif qui remplacerait le terme communément utilisé de « Terrains Portier ».

- 10.5 **M. GUINAND** demande si la carte topographique de la commune peut être rééditée et dans quels délais ?

**M. GANGLOFF** confirme qu'un intervenant externe a été mandaté à cet effet ; il est dans l'attente des données de base, soit le fond, qui doivent être fournies par les services de l'État.

---

**L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant la parole,**

**Le président du Conseil clôt la séance à 21h25.**

---

**Un conseiller**

**Le secrétaire**

**Le président du Conseil**